



Saint- Pierre, le 21 septembre 2017,

COMPTE RENDU CDAS du 21 septembre 2017

Le Comité Départemental de l'Action Sociale s'est réuni ce jour dans les locaux des Douanes du Port pour examiner différents points inscrits à l'ordre du jour.

La section **FO** Finances de La Réunion a commencé par une déclaration liminaire concernant principalement les logements sociaux, la carte Apetiz, les restaurants administratifs et l'organisation de l'arbre de Noël (CF liminaire jointe).

Ce CDAS a été l'occasion d'accueillir de nouveaux arrivants, dont **Mme Claudine ELLAMA** qui prendra officiellement ses fonctions de **députée départementale de l'action sociale** le **1er décembre 2017** en succession de Monsieur BOUCHIER.

L'occasion de remercier M. BOUCHIER pour ses services et souhaiter la bienvenue à notre future députée venant de la Somme.

Suite à la liminaire de **FO**, le président du CDAS a apporté des réponses.

Effectivement, aucune remontée n'est fait localement sur le besoin des agents sur un logement transitoire avant que la caisse maritime n'arrive et /ou un logement social ou abordable sur la durée.

Après des échanges entre le président du CDAS et les OS présentes, il est proposé pour le futur un groupe de travail sur ce sujet.

L'assistante sociale confirme les propos de **FO** que des agents sont en attente d'un meublé en arrivant afin de trouver un logement avant que le déménagement n'arrive.

Et ceux qui sont logés dans la famille déplorent le manque de logement (logement de transition ou logement définitif obtenu par une convention entre les opérateurs locaux et le ministère des finances).

Car beaucoup d'agents se trouvent, avant d'avoir leur logement et leur déménagement, logés au sein de famille et d'ami dans un logement qui devient de facto exigü.

Sur le fait que FO de La Réunion, a découvert que des logements sociaux étaient en vente et qu'aucun OS du CDAS n'était au courant, pas de réponse apportée.

Le DRFIP précise que ces biens sont du domaine, donc la préfecture peut les mettre en vente.

FO précise qu'il est facile de mettre en vente un logement que l'on déclare ne pas utiliser.

Pas de réponses de l'administration.

FO ne lâche pas le sujet et a déjà fait remonter au niveau national.

Parmi les autres points abordés :

1- le résultat de l'enquête «**Arbre de Noël**» : très succinctement, la préférence des agents va pour une organisation de ce moment partagé sur un dimanche et pour une remise de cadeaux plutôt qu'un format de chèques cadeaux.

L'arbre de Noël aura lieu le dimanche 3 décembre 2017 au hall des manifestations au Port à partir de 13H30 (comme l'année passée).

Le choix concernant les fournisseurs de jouets s'est porté sur le même que l'année précédente...en l'absence de réelle concurrence à la Réunion (en tout cas des vendeurs de jouets).

Un catalogue de jouets a déjà été envoyé aux agents concernés (se rapprocher de la direction dans le cas contraire et/ou de l'action sociale).

2- point sur la mise en place de la dématérialisation du **Titre Restaurant, (carte APETIZ)** : seules les organisations syndicales semblent être au courant des difficultés des agents, les différentes directions du MINEFI n'ayant aucune remontée d'information en ce sens...

Selon l'administration, toutes les informations sont disponibles sur le site de NATIXIS (APETIZ.com), pour toute difficulté liée à cette carte : les agents sont invités à les faire remonter à la correspondante sociale de la DRFIP (Mme Angélique LEPELIER jusqu'à décembre 2017) afin que la DRFIP soit au courant des difficultés rencontrées ou directement à NATIXIS..

Pour mémoire, la possibilité est donnée de se faire rembourser les crédits disponibles sur son compte (les remboursements partiels ou sans désactivation doivent être exceptionnels et justifiés selon la Direction), **la démarche ne semble pas disponible sur le site...**

Toutefois, il convient de souligner que sur les 1 930 points de restaurations acceptant ce moyen de paiement seuls 581 existent.

De plus parmi ces points une grande partie n'accepte pas ce mode de règlement.

Et pour finir, les restants se trouvent sur de grosses agglomérations.

Dans la définitive il ne reste pas d'alternative aux agents des postes excentrés que d'avoir une carte sur laquelle des sommes importantes dorment.

Le DRFIP, comprend le problème de ces postes et le Président du CDAS, malgré l'intervention de toutes les OS présentes, oui de toutes les OS présentes que pour ces postes pour l'instant pas de retour en arrière.

En résumé, ces agents peuvent demander le remboursement des sommes mises sur ces cartes et abandonner le système, mais rien n'est prévu pour la restauration pour ces agents.

Le DRFIP a interrogé le président du CDAS sur ce sujet, comme les OS présentes afin de pouvoir revenir au moins pour eux à des titres restaurants.

Demande sans réponses car le CDAS s'appuie sur la déclaration nationale de l'action sociale du 5 avril 2017 présidé par M. ESTOURNET sous -directeur des politiques sociales et condition de travail.

S'agissant de la mise en place des titres restaurants dématérialisés, APETIZ, le sous-directeur explique qu'il a pris en compte les différentes remarques faites. Pour 80% des utilisateurs tout se passe bien. Le taux de cartes non activées est de 7%, il est en baisse. Les difficultés techniques sont en général, liées aux commerçants non référencés ou aux sites nouveaux. **FO FINANCES** indique que plusieurs problèmes perdurent dans certains départements.

- point sur les **restaurants administratifs de Sainte Clotilde et de Saint Pierre** : prise de parole des deux présidents des deux associations gérant ces restaurants, expliquant le fonctionnement, le budget, la fréquentation (CF document joint)..exposé des quelques difficultés rencontrées, crainte pour le restaurant de Sainte Clotilde d'une future hausse des tarifs à prévoir du fait d'une position dominante du prestataire sur le marché réunionnais. A noter : les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer à la gestion des associations...

- point sur l'actualité de l'action sociale, **ALPAF** et séjours **EPAF**

Les aides et prêts ALPAF tiennent compte à partir de ce 1er septembre des conditions spécifiques de rémunération des DROM afin de pouvoir répondre aux besoins des agents qui ne pouvaient accéder aux prestations offertes (CF compte rendu du CNAS du 5 avril 2017 fait par **FO** joint)

[http://financesfo.fr/wp-content/uploads/2017/04/0417-FEDEAS-CNAS-CR-050417.pdf/](http://financesfo.fr/wp-content/uploads/2017/04/0417-FEDEAS-CNAS-CR-050417.pdf)

Concernant l'EPAF: bilan sur les séjours 2017 : 2 séjours "Réunion" : un à la Réunion qui a bénéficié à 2 enfants d'agents du MINEFI et un à Maurice (pour 6 enfants des agents MINEFI).

Le séjour long en Métropole a concerné 8 enfants et celui en Europe 25 enfants.

Le délégué a déploré l'absence de remontée (positive ou négative) suite à ces séjours.

Pour ces séjours hors de la Réunion, les représentants du personnel s'indignent des surcoûts qui restent à la charge des familles (billets d'avion, surcoût facturé des transports en métropole aux agents des DOM) et encore plus des factures complémentaires qui arrivent encore après malgré le devis et une première facture... **A quand la continuité territoriale réelle ?**

Nouvelle :

communication de la part de l'EPAF au sujet des "**Résidences du Lagon**" (à l'emplacement de l'ancien **camp des finances**, site qui comprend désormais 16 chalets)

dates prévisionnelles selon l'EPAF

(pour rappel la livraison devait avoir lieu en fin d'année dernière !) : décembre 2017 : fin des travaux (a priori à la mi novembre mais l'EPAF se laisse une quinzaine de jours pour la levée des réserves et les tests) ;

ainsi le 14 décembre (2017) devrait avoir lieu le rendez vous pour la levée des réserves d'où la présence annoncée du Directeur de l'EPAF à La Réunion et ainsi il sera présent le 15 décembre au CDAS pour donner le calendrier définitif (celui de la répartition entre les agents en activité à la Réunion et ceux en métropole ? Prix, etc) ;

vers le 15 janvier 2018 devrait s'organiser le passage du comité pour la sécurité

à partir de **mi février**, les **premières réservations et occupations** devraient être effectives et donc une ouverture avant ...

l'inauguration du site qui devrait avoir lieu en avril 2018

La section **FO** a abordé le sujet d'un local de pause sur le site de Champ Fleuri,

la réponse du DRFIP :

"on va regarder pour faire un petit point détente" pour les agents.

Pour les intéressés, n'hésitez pas à regarder pour aider la direction dans ses réflexions.

Prochain CDAS le 15/12/2017

Vos élus FO-DGFIP au CDAS : Gilles JUSTOME (titulaire), Darwin DAMBREVILLE (suppléant),
Frédérique ALVAREZ (expert).

site internet FO -DRFIP de la Réunion : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/974/>

adresses de contact **FO DGFIP 974**: fo.drifip974@gmail.com ou fo.drifip974@dgfip.finances.gouv.fr
adresse de contact **FO Douanes 974**: fo.drddi974@gmail.com

FO-DGFIP Réunion, ZAC BANK 1, rue du Père Raimbault CS 97751 Saint-Pierre CEDEX
FO Douanes de La Réunion 81 rue Labourdonnais 97 400 St Denis
FO Finances de La Réunion 81 rue Labourdonnais 97 400 St Denis